

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL  
(CRÉ LONGUEUIL)**

**FORUM RÉGIONAL  
PLACE AUX CITOYENS**

**DE LONGUEUIL**

**12 SEPTEMBRE 2004**

**RAPPORT SYNTHÈSE**

**SEPTEMBRE 2004**

## INTRODUCTION

Le dimanche 12 septembre 2004, à l'École nationale d'aéronautique de Longueuil, plus d'une centaine de citoyens et de leaders de la région de Longueuil étaient réunis afin d'échanger sur les enjeux que représentent l'évolution démographique et l'état de finances publiques pour l'avenir du Québec.

Le Forum, Place aux citoyens de Longueuil, a donc suscité beaucoup d'intérêt. Quoique la formule ait été jugée comme imparfaite par certains, de nombreux participants ont félicité le gouvernement pour cette initiative de consultation faisant intervenir les citoyens et les leaders élus et socio-économiques de la région.

L'importance de faire des mises au point quant à des enjeux aussi fondamentaux que les finances publiques et l'évolution démographique de la société québécoise, et ce, dans une intention de trouver des solutions à long terme est ressortie comme un axe de convergence entre tous les participants. Certains sont même d'avis qu'un tel exercice devrait être refait périodiquement et ce afin de maintenir vivante cette tribune d'information / sensibilisation que constituent ces forums.

Le présent rapport présente la synthèse des recommandations qui ont été formulées dans le cadre du forum. Nous espérons que celui-ci respecte le plus fidèlement possible l'essentiel des préoccupations et des solutions exposées par les participants. Ces recommandations sont présentées par thème et dans l'ordre suivant :

- La démographie et les finances publiques ;
- L'éducation, la formation et l'emploi ;
- Le développement économique et durable ;
- La santé et les services sociaux ;
- La famille et le développement social.

## 1. LES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES ET DES FINANCES PUBLIQUES

De manière générale, les participants au forum reconnaissent qu'il existe une problématique particulière générée à la fois par l'impasse budgétaire et le déclin démographique du Québec. Les opinions quant aux façons d'y remédier sont toutefois partagées.

Sur le plan de la démographie, les participants sont d'avis que la situation devrait se redresser dès l'instant où les conditions gagnantes pour faire des enfants et élever une famille seront davantage réunies (fiscalités et congés parentaux, conciliation travail-famille, endettement étudiant, garderies, etc.).

L'accroissement du nombre d'immigrants reçus constitue une solution envisageable au problème démographique et de pénurie de main-d'œuvre, mais il faut en contrepartie développer des mesures adéquates d'intégration et d'insertion.

Sur le plan des finances publiques, l'augmentation des revenus de l'État par le biais d'une plus grande efficacité économique, l'investissement, la création d'entreprises et d'emplois n'a pas particulièrement été mise de l'avant. Les pistes de solution envisagées visaient davantage l'efficacité de l'appareil de l'État, la réduction des dépenses et des coûts, la réduction de la dette et le partage équitable du fardeau fiscal entre les générations. Les recommandations suivantes ont fait davantage consensus :

- Corriger le déficit fiscal entre le palier fédéral et le palier provincial.
- En prévision de 2030, adopter dès maintenant un plan de remboursement de la dette dans le but de dégager les marges de manœuvres financières nécessaires pour faire face à la situation. Envisager une taxe spéciale ou des réductions de dépenses à cet effet. Vendre certains actifs au besoin (Sociétés d'État).
- Recourir aux partenariats privé-public pour maintenir les infrastructures en état et les développer.
- Recourir au privé pour dispenser à moindres coûts certains services offerts par l'État.
- Assurer une meilleure gestion des dépenses publiques.
- Retarder l'âge de la retraite pour accroître la population active sur laquelle repose majoritairement le fardeau des finances publiques.
- Reporter les baisses d'impôts annoncées par souci d'équité intergénérationnelle.

## 2. L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET L'EMPLOI

Sans parler de consensus formels, les pistes de convergence en matière d'éducation, de formation et d'emploi ont été essentiellement exprimées en termes de mesures à prendre par le gouvernement. Ces mesures sont les suivantes :

### *Mesures pour les parents :*

- Revoir les critères définissant les indices de défavorisation afin de mieux affecter les sommes destinées au soutien des parents défavorisés ou en détresse.
- Offrir la possibilité aux citoyens, par une réduction du fardeau fiscal, d'être plus présent auprès de leurs enfants.

### *Mesures pour les écoles et les commissions scolaires :*

- Afin de maintenir l'accessibilité au système public d'éducation sur l'ensemble du territoire, faciliter la diversification des sources de revenus des écoles et des commissions scolaires. À cet égard, revoir les méthodes de taxation et de financement du système d'éducation, mais également mieux cibler les besoins des entreprises et ouvrir les cursus en conséquence, tout en travaillant à la constitution des masses critiques nécessaires à l'efficacité du système (offres complémentaires d'un établissement à un autre).

### *Mesures pour les jeunes :*

- Rapprocher l'école de son milieu, notamment des employeurs, de manière à démystifier le marché du travail et les différentes professions qui s'offrent aux jeunes.
- Soutenir les mesures favorisant la réussite scolaire et le goût d'apprendre.
- Renforcer la valeur des diplômes en maintenant des critères de réussites élevés.
- Accroître les ressources d'accompagnement des jeunes.
- Contrer l'endettement.

### *Mesures pour soutenir le marché du travail :*

- Créer des partenariats entreprises – institutions d'enseignement de manière à adapter les formations dispensées aux besoins des employeurs.
- Accroître la main-d'œuvre immigrante en favorisant la reconnaissance de leur diplôme (incluant si nécessaire, une mise à niveau des formations en fonction des exigences québécoises).
- Développer la formation universitaire, professionnelle et technique en région.

## 3. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, RÉGIONAL ET DURABLE

En matière de développement économique, il appert important d'investir dans les transports et de recourir aux partenariats privé-public à cette fin. Plus spécifiquement, le parachèvement de la voie de contournement de l'Île de Montréal qu'est l'autoroute

---

30, et la réalisation du projet de système léger sur rail dans l'axe du pont Champlain, sont identifiés comme étant prioritaires.

L'entrepreneuriat, l'exportation, la recherche et le développement, et la création d'entreprises coopératives et d'économie sociale sont les leviers par lesquels les participants entrevoient le développement économique de la région et du Québec.

En matière de développement régional, c'est le projet de décentralisation de l'actuel gouvernement qui retient l'attention. À cet égard, l'adaptation des interventions de l'État aux spécificités de la région est soulignée, notamment en matière d'immigration et d'éducation qui sont des domaines prioritaires d'intervention pour Longueuil. Les participants sont également soucieux de la représentation des citoyens au sein des structures de développement régional, notamment avec la venue prochaine d'un conseil d'agglomération. Une simplification des différentes structures d'appartenances (administratives et politiques) devrait être faite afin d'encourager la participation des citoyens, et le développement d'un sentiment d'appartenance, à leur communauté.

Finalement, les thèmes de l'environnement et du développement durable ne sont pas traités en terme de priorités mais d'enjeux pour l'avenir du Québec, au même titre que la démographie et les finances publiques. C'est une question de qualité de vie. Finalement, l'exploitation commerciale de l'eau est préconisée mais sous la responsabilité de l'État.

#### **4. LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX**

En matière de santé, les participants reconnaissent l'importance de la prévention pour prévenir les problèmes et réduire les coûts. La promotion de saines habitudes de vie, en particulier l'activité physique autant auprès des jeunes que des adultes et des aînés, est valorisée. Certains préconisent carrément de taxer les activités nuisibles à la santé (tabac, « fast-food », alcool, etc.). Dans la même veine, la protection de l'environnement est associée à une mesure de santé publique.

Le déficit fiscal entre le palier fédéral et le palier provincial est ciblé pour résoudre en partie le problème du financement du système de santé. Cependant, l'administration des soins de santé devrait également être revue (planification et organisation des ressources, réduction des effectifs administratifs, informatisation des dossiers des patients, décentralisation des budgets et de la gestion, etc.).

Un certain nombre de solutions visent spécifiquement la réduction des coûts et la responsabilisation du citoyen face à l'utilisation du système de santé (l'application d'un ticket modérateur, la prescription de médicaments génériques, l'instauration d'un « relevé de compte », le recours au secteur privé, la révision des soins offerts gratuitement, etc.).

Finalement, sur le plan de l'accessibilité aux services de santé, c'est le sous-développement des services en Montérégie et à Longueuil qui est décrié. La région réclame l'équité en la matière avec les autres régions du Québec, et ce en regard à sa population et nonobstant sa proximité du grand centre que représente Montréal. D'autres recommandations touchent plus spécifiquement les heures d'ouverture des CLSC, le développement des centres de soins de longue durée pour désengorger le réseau, la mise en place d'un système privé de soin de santé payé par les utilisateurs.

## **5. LA FAMILLE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

En matière de famille et de développement social, les pistes de convergence ont touché essentiellement le soutien aux familles et à la valorisation de la contribution des aînés à la société.

Ainsi, le projet de doter le Québec d'une politique familiale de long terme (incluant un volet sur la natalité) visant à donner le goût aux jeunes d'avoir des enfants et de fonder une famille, constitue une priorité. Cette politique devrait intégrer des mesures fiscales en lien avec les nouvelles réalités socio-économiques que sont les familles monoparentales et la précarité des emplois. De plus, l'importance de développer des mesures pour permettre à ceux qui souhaitent rester avec leur enfant au lieu de retourner sur le marché du travail est soulignée. Le prolongement des congés parentaux et l'assouplissement des modes de gestion des places en CPE constituent des solutions proposées à cet égard.

Les mesures de conciliation travail-famille, développées conjointement avec les employeurs, constituent également un champ prioritaire d'intervention. Parmi les mesures envisagées, notons l'augmentation du nombre de semaines de vacance, les services de garde en milieu de travail, la réduction des semaines de travail et le réaménagement des heures de travail, notamment dans le secteur du commerce où la présence des femmes est importante.

En matière de soutien aux familles, la condition des aînés doit également être prise en compte. Au-delà des besoins spécifiques des aînés liés à la santé et au transport et qui nécessitent l'accompagnement de leurs enfants, en retour, les aînés devraient également être valorisés à travers des activités d'accompagnement et de suivi des enfants à l'école et dans les loisirs. Finalement, la retraite progressive, le bénévolat et la mise en valeur de l'expertise des aînés sont considérés comme des champs d'interventions qui devraient être soutenus par le gouvernement et la communauté.

## CONCLUSION

En résumé, pour les citoyens et les leaders de Longueuil, il est clairement ressorti :

- qu'une perspective de développement durable doit entourer toute la démarche du gouvernement et que la protection de l'environnement doit être une source de préoccupation;
- que la prévention est un des moyens les plus efficaces pour limiter l'accroissement des coûts de santé;
- que le parachèvement de l'autoroute 30 est non seulement une nécessité économique mais également une obligation environnementale compte tenu de l'impact de la congestion routière sur la pollution atmosphérique dans la région;
- que l'accroissement du taux de natalité au Québec ne pourra se faire sans des mesures concrètes de soutien aux jeunes, aux couples et à la famille;
- que la conciliation travail-famille est autant de la responsabilité du gouvernement que des entreprises;
- que le développement de Longueuil passe par une plus grande équité avec les autres régions du Québec pour ce qui est du financement des services publics (notamment la santé et l'éducation) et des organismes de développement, notamment la CRÉ Longueuil;
- qu'il est primordial de diversifier les sources de revenus des établissements d'enseignement, sans pour autant les mettre en compétition, sans toucher à la gratuité des services, mais davantage en soutenant l'offre de programmes de formation complémentaires et qui répondent aux besoins des entreprises du territoire;
- qu'il est fondamental d'établir des liens étroits entre le secteur de l'éducation et les entreprises pour pallier à leurs besoins en ressources humaines qualifiées et que celles-ci y participent financièrement;
- que l'immigration représente également une solution pour rencontrer ces besoins de main-d'œuvre qualifiée et que des ressources particulières pour faciliter l'intégration et l'épanouissement des immigrants seront requises, particulièrement dans la région;
- que la volonté du gouvernement de décentraliser certaines activités de l'État et de remettre aux élus en région la responsabilité de la gestion de ces activités est bien perçue, mais que ce transfert de compétences doit impérativement s'accompagner d'un transfert de ressources et du pouvoir de décision afin d'adapter les orientations gouvernementales aux singularités de la région.

Les efforts de la CRÉ Longueuil vont maintenant porter sur l'exploration de ces différentes recommandations qui seront les premières pistes de réflexion pour bâtir le futur plan d'action quinquennal de développement du territoire de la Ville de Longueuil.

Cependant, il apparaît clair que pour répondre adéquatement aux besoins des citoyens, et positivement aux attentes du gouvernement, il devient nécessaire que les leviers de développement soient pertinents. Un premier pas en cette direction serait d'assurer l'équité interrégionale dans le financement des services publics et du développement régional.

À cet égard, et plus spécifiquement pour la CRÉ Longueuil, cela signifie d'obtenir un financement au moins comparable à celui des autres CRÉ du Québec qui ont une population et des responsabilités équivalentes, soit un financement d'environ 1,6 million \$ par année.

Le Forum Place aux citoyens de Longueuil aura donc été un succès. S'il en fut ainsi, c'est certainement grâce à la participation et à l'implication des citoyens et des leaders de la région. Nous les remercions chaleureusement.

À titre de Présidente de la Conférence régionale des élus de Longueuil, et au nom de tous ses membres, nous avons été heureux d'apporter notre contribution à la réflexion qui est menée partout au Québec. Nous tenons à remercier le gouvernement pour son initiative et nous entrevoyons avec beaucoup d'enthousiasme les prochaines collaborations.